

Bourses d'excellence des Études supérieures et postdoctorales Concours 2025-2026

Le concours de Bourses d'excellence des ESP est rendu possible grâce à la générosité de donatrices, de donateurs privés, d'entreprises et de fondations. Ce soutien financier permet aux ESP d'attribuer annuellement plus d'une centaine de bourses à des personnes étudiantes méritantes.

L'excellence inclusive est l'approche adoptée pour favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion dans le processus d'attribution de ces bourses aux études supérieures. Dans ce contexte, elle reconnaît et valorise la diversité des savoirs, savoir-être et savoir-faire étudiants en appui à une vision d'excellence et de réussite qui va au-delà des seuls indicateurs de rendement académique. Les circonstances de vie particulières, passées et présentes, sont considérées en tant qu'éléments de parcours contribuant à l'ensemble de l'expérience d'apprentissage et gagnant à être mis en valeur.

Dans cette optique, les ESP permettent aux personnes candidates de souligner la richesse de profils d'excellence variés, basés sur des situations de vie et des réalisations qui dépassent le cadre académique classique. C'est pourquoi elles peuvent, par le biais d'un texte de présentation, souligner leur motivation à poursuivre et enrichir leur parcours de formation, présenter leurs aptitudes à surmonter des défis personnels et professionnels, ainsi que lister des réalisations d'ordre hors-académique et d'autres expériences pertinentes en lien avec leur parcours de formation.

De plus, le concours des Bourses d'excellence des ESP adhère aux [objectifs de développement durable de l'ONU](#) (ODD) en reconnaissant l'engagement de tous envers l'écoresponsabilité. Plusieurs bourses sont ainsi dédiées ou associées à des thématiques liées aux ODD.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

Les critères d'admissibilité généraux sont les suivants :

- Être une personne inscrite à plein temps (scolarité ou rédaction) dans un programme de recherche à la maîtrise ou au doctorat à l'Université de Montréal aux trimestres d'hiver 2025 et d'automne 2025;
- Au moment du dépôt de la candidature, être, au maximum, à son 4^e trimestre d'inscription au programme de maîtrise ou à son 13^e trimestre d'inscription au programme de doctorat;
- Posséder une moyenne cumulative minimale de 3,5/4,3;
- Cumuler moins de 40 000 \$ en revenus de bourses entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 août 2026.

RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE :

1. Compléter sa demande via le [portail des bourses](#);
2. Joindre les relevés de notes de toutes ses études universitaires et les téléverser dans le portail des bourses (version non officielle acceptée pour les relevés de l'Université de Montréal; relevé officiel ou copie conforme à l'original pour toute autre université);
3. Cliquer sur « *Soumettre* » dans le portail des bourses dès que le dossier de candidature est complet, et ce, avant la date limite du **23 avril 2025, 13h**;
4. Uniquement après avoir soumis sa candidature dans le portail des bourses, en générer une copie PDF (incluant le formulaire et les relevés de notes) et la remettre à la [personne désignée](#) pour recevoir les candidatures dans son unité académique (département, école ou faculté) avant la date limite du 23 avril 2025, 13h.

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- Profil d'excellence et de rayonnement (40%) : Relevés de notes, prix et bourses, publications, présentations.
- Potentiel en recherche (40%) : Autres éléments de votre parcours contribuant à votre potentiel en recherche, notamment : votre motivation à poursuivre et à enrichir votre parcours de formation; vos réalisations d'ordre scientifique, professionnel, social, ou autre, ainsi que vos expériences pertinentes en lien avec votre projet de recherche ou votre parcours de formation; vos aptitudes à surmonter des défis personnels ou professionnels.
- Description du projet de recherche (20%) : Problématique visée, objectifs du projet, méthodologie détaillée, résultats anticipés, importance des retombées pour votre domaine.

ÉVALUATION DES DOSSIERS ET ANNONCE DES RÉSULTATS :

1. Après la date de fermeture des mises en candidature, les ESP feront parvenir à chaque unité¹ (via leur BAL partagée) la liste des candidatures soumises dans le portail des bourses, ainsi qu'un document explicatif précisant la procédure d'évaluation et de recommandation des candidatures.
2. L'unité procède à l'évaluation des dossiers reçus et fait une présélection des candidatures présentées dans le cadre du concours.
3. L'unité transmet aux ESP les candidatures recommandées au plus tard le 28 mai 2025, à 13h.
4. L'unité avise ensuite les personnes candidates du résultat de la présélection départementale (qu'elles soient recommandées ou non aux ESP).
5. Un comité d'évaluation, constitué par les ESP et composé de membres du corps professoral de différentes unités, procède à la sélection finale des personnes lauréates.
6. Les personnes candidates et leur unité d'attache seront avisées par courriel du résultat de ce concours au début du trimestre d'automne 2025.

LIENS IMPORTANTS :

- Lien pour les personnes candidates vers le formulaire : [Cliquez ici](#)

¹ Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Régis Harvey

Technicien en administration

Bureau des bourses

Études supérieures et postdoctorales (ESP)

2910, boul. Édouard-Montpetit, app. 7, bureau 230

Montréal, QC H3T 1J7

esp-bourses@esp.umontreal.ca